



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*La Ministre*

*Paris, le 17.7.2017*

Nos Ref. :

Madame la Présidente,

J'ai décidé d'adopter rapidement, d'ici la fin de l'automne, une stratégie nationale de santé de façon à fixer rapidement les orientations de la politique de santé. Ce calendrier doit permettre aux agences régionales de santé d'adopter sans retard excessif leurs nouveaux projets régionaux de santé.

Cette nouvelle stratégie nationale de santé portera en premier lieu sur la mise en place d'une politique globale, organisée et financée de prévention et de promotion de la santé, qui impliquera une forte mobilisation interministérielle et se concrétisera par l'intégration de la prévention et la promotion de la santé tout au long de la vie, dans tous les environnements et lieux de vie et dans les divers secteurs d'activité de la santé et de la recherche. Cet enjeu primordial est à la hauteur du double défi que constituent le poids inadmissible de la mortalité prématurée évitable, liée notamment au tabac, et la persistance tout aussi intolérable des inégalités sociales de santé au sein de la population. Une attention privilégiée sera accordée aux enfants et aux personnes âgées, pour agir dès le plus jeune âge et engager cette dynamique préventive dans le cadre du parcours de vie, et pour accorder aux difficiles problèmes de la dépendance l'importance qu'ils méritent.

Deux autres grandes priorités seront tout d'abord la réduction des inégalités territoriales de santé, en améliorant l'accessibilité de tous à des soins de premier et deuxième recours coordonnés, sûrs et de qualité sur tout le territoire ; d'autre part le défi de l'innovation pour porter les transformations nécessaires du système de santé, aussi bien numériques, que technologiques et organisationnelle.

Enfin, la formation des professionnels du système de santé et la prévention des risques psychosociaux au travail doivent être mis au service d'une vision plus souple et humaine de l'exercice professionnel qui associe performance et qualité de vie au travail.

La stratégie nationale de santé confirmera la place incontournable de la participation des usagers à la gouvernance du système de santé, et le souci de prendre en compte les besoins de chacun au sein de chaque territoire dans les choix de nos politiques de santé.

.../...

Madame Bernadette DEVICTOR  
Présidente de la Conférence Nationale de Santé

Pour élaborer cette SNS, des travaux sont dès à présent engagés au sein de mes services, en articulation avec ceux conduits depuis déjà plusieurs mois dans les régions pour l'élaboration des projets régionaux de santé. Le Haut Conseil de la santé publique transmettra d'ici fin juillet une analyse des principaux problèmes de santé de la population et des déterminants de son état de santé.

Après des échanges avec les autres ministères cet été, la concertation sur le projet de SNS sera menée de façon large et impliquera toutes les parties prenantes, au cours de l'automne.

La Conférence Nationale de Santé sera ensuite sollicitée, pour rendre un avis à la fin du mois de novembre sur le projet. Comme je l'ai indiqué à l'occasion de mon entretien avec l'APM du 27 juin 2017, je compte sur vous et sur la Conférence Nationale de Santé, pour, à l'occasion de cet avis, exprimer spécifiquement le point de vue des CRSA.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et vous remercie par avance de votre contribution à l'élaboration de la stratégie nationale de santé.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.



Agnès BUZYN